

Monsieur le Maire,

Les uns après les autres, les employeurs territoriaux annoncent à leur personnel qu'ils vont devoir augmenter le temps de travail à hauteur de 1607 heures annuelles, parce que c'est la loi. Dans certaines collectivités, et nous nous en félicitons, des maires ont annoncé qu'ils n'appliqueront pas le passage aux 1607 heures, s'appuyant notamment sur le respect de la libre administration territoriale. Ils ont raison !

Ces annonces ne cessent de susciter colère et indignation chez les agents. Avec leurs syndicats CGT, dans de nombreuses collectivités, les agents se sont mis en grève, ont débrayé spontanément, font signer des pétitions, prennent des initiatives pour exprimer leur rejet de cette manœuvre.

Manœuvre ? Dans la plupart des cas, reporté à un rapport quotidien, le passage aux 1607 heures représente une augmentation du temps de travail de quelques minutes par jour. Il faudrait une loi pour augmenter le temps de travail de 15 minutes par jour ? Non, la réalité, c'est qu'il s'agit d'une mesure essentiellement comptable qui vise à diminuer la masse salariale en supprimant des jours de congés et les postes correspondants.

Sur le plan national, la mesure représenterait selon la Cour des comptes une « économie » de 57 000 postes et de 800 millions d'euros. On n'est pas loin des 70 000 postes jugés superflus par Macron.

**Force est de constater que les attaques contre les fonctionnaires et les services publics ne sont pas confinées, bien au contraire !  
Les premiers (es) de corvées refusent d'être une variable d'ajustement !**

La pandémie a démontré (mais y a-t-il encore besoin de le démontrer) à quel point nos services publics territoriaux sont un élément essentiel de l'égalité républicaine, de la prise en charge des jeunes, de la PMI à la crèche, en passant par les écoles, les centres de loisirs. Nos services publics sont un élément essentiel de l'accès aux soins, à la culture, mais aussi à l'hygiène, à l'entretien et à la sécurité des équipements... Mais pour le gouvernement il y a trop de fonctionnaires, trop de congés, trop de soins, trop de prises en charge, trop de statuts, trop d'équipements publics.

Dans de nombreuses collectivités les syndicats CGT font signer des pétitions contre le vol des congés et pour l'abrogation de la loi dite de transformation (en fait destruction) de la fonction publique. Ces pétitions rencontrent des succès significatifs. A Saint-Denis, à Belfort, à Paris, à Toulouse, à Châtellerauld, à Reims, à Dieppe, à Montauban, à Rouen, à Nantes... dans des dizaines de villes des mouvements sont en cours, se préparent.

Comme vous le savez la CGT a fortement exprimé, lors des réunions de travail sur les 1067 heures, son opposition et son refus de négocier ce recul social. Pour notre organisation syndicale, il est hors de question d'accepter le vol des congés et toutes attaques sur nos droits qui ont été conquies !

Des actions (grèves, rassemblements, débrayages) ont lieu quasiment tous les jours à l'occasion de la réunion des conseils municipaux ou communautaires.

**Notre organisation syndicale CGT des territoriaux de Grande-Synthe a décidé de se joindre au mouvement de contestation qui s'amplifie partout en France, en relayant l'appel national et en déposant un préavis de grève le 16 mars 2021 de 0 à 24h pour l'ensemble des agents de la collectivité. Un préavis de grève national (ci-joint) couvre cette journée.**

**C'est pourquoi, la CGT des territoriaux de Grande-Synthe revendique :cgt**

**10 % de travail en moins, vers les 32 heures ce qui passe par le maintien de tous les accords inférieurs aux 1607 heures, et donc l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;**

**Il est proposé à l'ensemble des agents de la collectivité un temps fort en se rassemblant devant le parvis de la Mairie ce 16 mars de 10h30 à 11h29.**

**Ce débrayage sera l'occasion d'affirmer notre détermination de demande d'abrogation pure et simple de la loi du 6 aout 2019.**

**Nous vous demandons en soutien de ce mouvement, d'affirmer votre opposition à cette loi, par un acte symbolique et fort en fermant la municipalité et ses services de 10h30 à 11h30, et vous invitons à nous y rejoindre.**

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en nos salutations les plus respectueuses

Nicolé TISON  
Secrétaire Générale

**Lettre d'information**

**Notre force c'est VOUS!**

**ENSEMBLE construisons NOTRE avenir!**

**NON A LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE !!!**

**NON AUX 1607 HEURES !!!!**

**A LA CGT, LE REcul SOCIAL NE SE NEGOCIE PAS,  
IL SE COMBAT !!!**

